



Paris, le 22 mai 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Stéphane Le FOLL trace les pistes pour l'avenir de l'enseignement agricole

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a clôturé jeudi 16 mai la concertation pour l'avenir de l'enseignement agricole. Celle-ci s'inscrivait dans le cadre de la préparation du volet « enseignement agricole » de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt. Elle avait été ouverte par le Ministre le 29 mars dernier au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) en présence de Vincent PEILLON, Ministre de l'Education nationale.

Placée sous la direction d'Henri NALLET, Président de l'Observatoire National de l'Enseignement Agricole (ONEA), ancien Ministre de l'Agriculture, la concertation s'est organisée autour de quatre principales thématiques et de leurs coordinateurs :

- **La promotion sociale et la réussite scolaire** : Carole DELGA, députée de la Haute Garonne ;
- **Enseigner à produire autrement** : Marion GUILLOU, Présidente d'Agreenium en charge d'une mission sur l'agro-écologie pour la préparation de la loi d'avenir ;
- **L'ouverture internationale, l'Europe et la mobilité des jeunes** : Isabelle THOMAS, Députée européenne, membre de la commission de la culture et de l'éducation du Parlement européen ;
- **La formation des enseignants** : Christian FORESTIER, Recteur, Administrateur général du CNAM.

Durant les deux mois de concertation, des rencontres de terrain et des contributions d'acteurs variées ont été recueillies, aboutissant au rapport présenté jeudi 16 mai par Henri NALLET au Ministre. Cette restitution a été l'occasion pour Stéphane LE FOLL de rappeler son attachement aux spécificités de l'enseignement agricole, et de soutenir un certain nombre de pistes avancées par la mission de concertation :

- Pour assurer la promotion sociale et la réussite scolaire, Stéphane LE FOLL a insisté pour que les métiers de l'agriculture soient mieux connus du grand public, et que l'enseignement agricole soit mieux identifié comme une possible filière dans le service public de l'orientation. Le Ministre souhaite aussi voir l'offre de formation en classes de 4^{ème} et 3^{ème} maintenue. Il souhaite développer l'acquisition progressive des diplômes, par exemple à travers la certification et la valorisation d'acquis par unités de valeur. Enfin il s'est dit ouvert au développement de parcours spécifiques entre l'enseignement technique et l'enseignement supérieur long.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

- S'agissant de l'enseignement à produire autrement, le Ministre s'est engagé pour que les exploitations des établissements agricoles deviennent des lieux d'expérimentation et d'innovation en matière d'agro-écologie, performantes à la fois sur le plan économique et écologique, ainsi qu'à ce que ces axes soient parfaitement intégrés dans les référentiels de formation.
- En matière d'ouverture internationale, le Ministre a considéré comme un enjeu stratégique que l'enseignement agricole puisse contribuer à l'ambition de la France de devenir un leader de l'agro-écologie. L'ensemble des réseaux en matière de coopération, de recherche, d'échanges doivent ainsi participer à ce rayonnement, avec un effort particulier pour que les échanges internationaux s'ouvrent d'avantage aux élèves en apprentissage. Il souhaite que soit mieux intégrée la dimension internationale et européenne dans les formations et les projets pluridisciplinaires.
- Enfin, en ce qui concerne la formation des enseignants, Stéphane LE FOLL s'est dit favorable au prérecrutement, et a affirmé son soutien à ce que l'ENFA reste l'école qui forme les professionnels de l'enseignement agricole, tenant compte de ses spécificités, tout en créant des ponts avec l'Education nationale en matière d'enseignement général. Il a également rappelé l'importance d'un travail en faveur de la formation continue des enseignants.

Stéphane LE FOLL a conclu : « Je suis satisfait de ce travail de concertation, qui donne un deuxième souffle à l'enseignement agricole. Il s'agissait d'ouvrir de nouvelles perspectives. Il nous faut désormais les concrétiser dans la loi d'avenir ».

Les actes de cette restitution seront rédigés et bientôt disponibles en ligne sur Chlorofil.fr et Agriculture.gouv.fr